



VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 Février 2012

DOSSIER N° 22 :

DEMARCHE CONTRACTUELLE DE
CO-DEVELOPPEMENT –
COMMUNAUTE URBAINE DE
BORDEAUX / VILLE DU BOUSCAT
2012 - 2014

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 7 Février 2012

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 31

Absent : 0

Excusés : 4

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : MME DESON (à M. BARRIER), M. FARGEON (à MME SOULAT), M. LAMARQUE (à MME COSSECQ), M. PRIKHODKO (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME MADELMONT

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2012

DOSSIER 22 : DEMARCHE CONTRACTUELLE DE CO-DEVELOPPEMENT – COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX / VILLE DU BOUSCAT – 2012 - 2014

RAPPORTEUR : M. Bernard JUNCA

La démarche contractuelle de co-développement entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et ses communes membres est depuis 2008 l'expression des actions partagées sur le territoire communal.

Le contrat proposé pour la période 2012 à 2014 est le fruit d'un travail intense de réflexions et de négociations entre les services et les élus communautaires et municipaux. Les premières discussions basées sur les objectifs de continuité entre les contrats de co-développement et d'expérimentation ont débuté au cours du second trimestre 2011. Plusieurs phases d'échanges et de rencontres sur le terrain ont permis d'alimenter le projet de contrat en tenant compte des spécificités communales et notamment pour ce qui concerne la commune du BOUSCAT des contraintes et des opportunités liées à l'arrivée du Tramway à l'horizon 2016.

Ce projet de contrat a fait par ailleurs l'objet d'une présentation en conseil municipal privé le 4 novembre dernier.

Le Conseil Communautaire du 20 janvier dernier s'est prononcé favorablement sur ces contrats (au nombre de 27) et a autorisé son Président à les signer.

Le projet de contrat entre la Ville du BOUSCAT et la CUB regroupe 30 actions identifiées. La possibilité de revoir par voie d'avenant (ajout ou suppression d'une action, modification d'une action) reste ouverte pendant toute la durée du contrat. Elles peuvent être regroupées autour de différents items ou thématiques :

- l'arrivée du tramway (création de la ligne, aménagement carrefour Ecus / Blum, schéma de déplacement tout mode...),
- la nature (bois de l'hippodrome, jardins familiaux, nature en milieu urbain...)
- le développement durable (plan vélo, bruit, achats éco-responsables...)
- la voirie (boulevard Lyautey, étude avenue de Tivoli en lien également avec l'arrivée du Tramway...)
- le logement (50 000 logements, programme d'intérêt général...).

La liste de ces actions est la suivante :

N°	Titre action	Participation CUB/€
1	Étude pour la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la commune	30 000
2	Mise en œuvre du plan cyclable (rue Lafont)	239 365
3	Adapter le plan cyclable en prenant en compte les accès du Tram	Étude
4	Quartier Jaurès/Godard : création d'une nouvelle centralité autour de la place du 14 juillet	Étude
5	Quartier Jaurès/Godard : poursuite du développement LAD	Étude/Acquisitions
6	Quartier Jaurès/Godard : étude de circulation	Étude
7	Quartier Jaurès/Godard : aide pour la valorisation des jardins familiaux	100 000
8	Aménagement du Boulevard Lyautey : voirie	750 000
9	Aménagement du Boulevard Lyautey : mise en séparatif	1 800 000
10	Préservation de la nature en milieu urbain : bois de l'hippodrome	150 000
11	Préservation de la nature en milieu urbain : aide à la préservation du maraîchage	Assistance tech
12	Plan de prévention du bruit de l'environnement	Assistance tech
13	Salon du livre jeunesse	15 000

14	Aménagement d'un carrefour rue des Ecus / avenue Léon Blum	Étude
15	Aménagement de la rue de Tivoli	Étude
16	Création de la ligne D du Tramway	Réalisation travaux
17	Site éco-point	600 000
18	Opérations 50 000 logements autour des transports collectifs	Étude
19	SIG Éclairage public	Étude
20	Commerces de l'avenue de la Libération / route du Médoc (actions communications..)	30 000
21	Étude de faisabilité d'une collecte en porte à porte des déchets ménagers (1+1)	Étude
22	Soutien à l'écomobilité	Aides/Fonds
23	Programme d'intérêt général (PIG)	Assistance tech/fin
24	Achats éco et socio responsables	Assistance tech
25	Valorisation des acteurs de l'économie sociale et solidaire	Assistance tech
26	Schéma de déplacement tout mode	Étude
27	Mise en œuvre de la politique vélo	Études et suites op
28	Labellisation Corol+ de la Corol35	Réaliser les travaux
29	Soutien au projet de création de la MVEA	150 000
30	Expérimentation d'un abri vélo - MVEA	25 000

Ainsi

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération de la CUB en date du 20 janvier 2012

Considérant tout l'intérêt de la démarche contractuelle autour d'objectifs partagés,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

35 voix POUR

Article 1 : Approuve les actions définies dans le contrat de co-développement entre la Ville et la C.U.B.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de co-développement.

Fait et délibéré le 7 Février 2012

LE MAIRE,



Patrick BOBET

